

Réponse du gouvernement du Canada au rapport du Comité permanent des Ressources naturelles intitulé : De l'exploration minérale à la fabrication de pointe : Développer les chaînes de valeur pour les minéraux critiques au Canada.

Le Comité des ressources naturelles a entrepris une étude sur les façons dont le gouvernement fédéral pourrait soutenir le développement de l'industrie des minéraux critiques du Canada et des chaînes de valeur connexes. La motion visant à mener l'étude adoptée par le Comité a été motivée par l'augmentation de la demande mondiale de minéraux critiques ainsi que par les ambitieux objectifs en matière de changements climatiques du gouvernement du Canada pour 2030 et 2050, dans le cadre desquels les minéraux critiques ouvrent un chemin entier vers leur atteinte tout en appuyant la reprise économique du Canada à la suite de la pandémie de COVID-19. Les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques manquent actuellement de diversification et sont concentrées géographiquement, souvent dans des États aux vues non similaires, ce qui les expose à des risques économiques, géopolitiques et autres.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec l'évaluation globale du Comité concernant les possibilités et les facteurs qui influent sur le développement de la capacité de production de minéraux critiques du Canada et des produits à valeur ajoutée connexes dans des secteurs comme les véhicules électriques (VE), les technologies propres, la défense et la fabrication de pointe au Canada. En outre, le gouvernement du Canada soutient chacune des cinq recommandations et considère que le présent rapport s'aligne largement sur les initiatives fédérales actuelles et celles qui font l'objet d'une évaluation approfondie.

La réponse du gouvernement à chacune des recommandations du Comité est la suivante :

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les communautés et les gouvernements autochtones, l'industrie minière ainsi que les établissements de recherche et de formation, se dote d'une vision stratégique pour le développement de l'industrie des minéraux critiques au Canada.

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation, qui appuie l'engagement de la lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie d'élaborer et de lancer une Stratégie canadienne sur les minéraux critiques afin de positionner le Canada à l'avant-garde de l'exploration, de l'extraction, du traitement et de la fabrication des minéraux critiques, d'améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement des minéraux critiques et de positionner le Canada comme une nation minière de premier plan. Le gouvernement a commencé à jeter les bases du développement de l'industrie des minéraux critiques du Canada. En mars 2021, le gouvernement du Canada a rendu publique une liste de 31 minéraux qui sont jugés critiques pour la réussite économique durable du Canada et de ses alliés. Cette liste a été élaborée à l'aide d'une approche fondée sur des critères et en consultation avec d'autres ministères du gouvernement fédéral, les provinces et territoires et l'industrie. La liste offre une certitude accrue et une meilleure prévisibilité à l'industrie, aux investisseurs, aux provinces et aux territoires, ainsi qu'aux partenaires étrangers du Canada en ce qui concerne les priorités du Canada en matière de minéraux, et permet aux décideurs de cibler et d'aborder les principaux points de pression et les possibilités dans les chaînes d'approvisionnement.

De plus, le Budget 2021 a alloué 9,6 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2021-2022, à Ressources naturelles Canada (RNCan) pour créer le Centre d'excellence des minéraux critiques, qui sera officiellement lancé en 2022. De plus, le Budget 2022 propose de fournir 10,6 millions de dollars pour renouveler le Centre d'excellence des minéraux critiques pour une période supplémentaire de trois ans. Le Centre coordonne la politique et les programmes fédéraux sur les minéraux critiques et travailler avec les partenaires provinciaux, territoriaux et autres. Il dirige l'élaboration d'une stratégie

canadienne sur les minéraux critiques en coordination avec les provinces et les territoires, les collectivités et les gouvernements autochtones, l'industrie et le milieu universitaire.

Le Centre d'excellence coordonnera également la collaboration en matière de minéraux critiques au nom du gouvernement du Canada, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, notamment dans le cadre du Plan d'action conjoint pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques du Canada et des États-Unis (É.-U.).

Le Budget 2022 propose de fournir jusqu'à 3,8 milliards de dollars sur 8 ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023, pour mettre en œuvre la première Stratégie des minéraux critiques du Canada. Cela va contribuer à accroître la production de minéraux critiques pour la base industrielle du Canada, d'approvisionner nos alliés pour soutenir la sécurité minérale internationale et de soutenir la transition vers une économie verte et numérique. Cela comprend les mesures suivantes :

- 79,3 millions de dollars sur cinq ans selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023, pour que Ressources naturelles Canada fournisse un accès public à des ensembles de données intégrées pour éclairer l'exploration et le développement minier essentiel;
- Jusqu'à 1,5 milliard de dollars sur sept ans, à compter de 2023-2024, pour des investissements dans les infrastructures qui soutiendraient le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, en mettant l'accent sur les gisements prioritaires;
- 1,5 milliard de dollars seront investis par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) par le Fonds stratégique pour l'innovation (FIS) dans des projets de minéraux critiques, en mettant l'accent en priorité sur les applications de fabrication, de traitement et de recyclage;
- jusqu'à 144,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada et le Conseil national de recherches du Canada pour soutenir la recherche, le développement et le déploiement de technologies et de matériaux pour soutenir les chaînes de valeur minérales critiques;
- 10,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, à Ressources naturelles Canada pour renouveler le Centre d'excellence sur les minéraux critiques, qui travaille avec des partenaires provinciaux, territoriaux et autres, et qui fournira une aide directe pour aider les développeurs de minéraux critiques à naviguer dans les processus réglementaires et les mesures de soutien existantes.
- jusqu'à 40 millions de dollars sur huit ans, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, à compter de 2022-2023, pour soutenir les processus réglementaires du Nord;
- 103,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour l'élaboration d'un cadre national de partage des avantages pour les ressources naturelles et l'expansion du Bureau de partenariat avec les Autochtones et du programme de Partenariats pour les ressources naturelles autochtones. Au moins 25 millions de dollars de ce montant seront consacrés à l'engagement précoce et au renforcement des capacités des communautés autochtones afin de soutenir leur participation à la stratégie sur les minéraux essentiels;
- 70 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour des partenariats mondiaux sur les minéraux critiques;
- L'introduction d'un nouveau crédit d'impôt pour l'exploration des minéraux critiques de 30 % pour les dépenses d'exploration minière spécifiées engagées au Canada et renoncées en faveur des investisseurs en actions accréditatives, visant 15 minéraux critiques spécifiques, dont notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, les terres rares et l'uranium.

Pour ce qui est de tirer parti de la force et des atouts des principaux intervenants ainsi que des provinces et des territoires, le gouvernement du Canada a coordonné les efforts visant à rassembler les acteurs du secteur. Le Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) de RNCAN, publié en mars 2019, est le principal véhicule de l'engagement fédéral-provincial-territorial (FPT) en matière de

minéraux et de métaux. Le PCMM cherche à améliorer la compétitivité de l'ensemble de l'industrie des minéraux et des métaux et à positionner le Canada pour qu'il puisse répondre aux nouvelles opportunités dans une économie mondiale, numérisée et en évolution, grâce à une série de plans d'action visant à rendre opérationnelle cette initiative pancanadienne. En complément du PCMM, à l'automne 2020, les ministres de l'Énergie et des Mines du Canada ont convenu d'établir une nouvelle équipe de travail FPT sur les minéraux critiques et les chaînes de valeur des batteries afin d'assurer la transparence et un engagement coordonné sur les initiatives nationales et internationales liées aux minéraux critiques. L'équipe de travail FPT continue de contribuer à l'identification des chaînes de valeur prioritaires, de préciser les lacunes et les possibilités de collaboration, d'évaluer et d'analyser les politiques et les outils conjoints afin de positionner le Canada favorablement dans les chaînes de valeur mondiales, ainsi que d'adopter une approche coordonnée en matière d'engagement international, d'investissement et de possibilités interentreprises, notamment avec les États-Unis, l'Union européenne (UE) et d'autres partenaires aux vues similaires. Le travail de l'équipe de travail FPT se poursuivra comme indiqué dans le plan d'action 2021 du PCMM.

Le gouvernement du Canada soutient également la collaboration avec des partenaires internationaux clés. Le Plan d'action conjoint pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques entre le Canada et les États-Unis fait la promotion de nos intérêts mutuels à sécuriser les chaînes d'approvisionnement de minéraux critiques nécessaires pour certains secteurs manufacturiers importants, y compris les technologies des communications, les secteurs de l'aéronautique et de la défense, ainsi que les technologies propres. Depuis 2020, le Plan d'action a atteint les résultats suivants :

- a réuni les parties prenantes de l'industrie pour partager des informations sur les défis de la résilience dans les chaînes d'approvisionnement, y compris la défense, et détaillé nos programmes gouvernementaux respectifs; nous avons encouragé un plus grand investissement privé et permis de nouvelles relations interentreprises;
- a fait progresser les géosciences par le biais de l'Initiative de cartographie des minéraux critiques pour soutenir la découverte de minéraux, y compris la publication d'un portail en ligne en juin 2021 et la mise à jour d'une étude sur la fiabilité des importations nettes de minéraux critiques en Amérique du Nord avec le U.S. Geological Survey;
- a promu l'amélioration de la gouvernance et du développement durable des ressources minières grâce à l'initiative sur la gouvernance des ressources énergétiques dirigée par les É.-U., dont le Canada est membre fondateur;
- a élargi au Canada la conférence trilatérale UE-États-Unis-Japon sur les matières critiques;
- a créé de nouvelles connexions entre chercheurs par le biais d'ateliers virtuels afin d'identifier les possibilités de recherche et de développement conjoints, telles que le retraitement des déchets et l'évaluation du cycle de vie;
- a coordonné des approches des efforts de normalisation des minéraux critiques à l'Organisation internationale de normalisation, y compris les éléments de terres rares et le lithium, ainsi que dans le cadre du groupe consultatif stratégique de l'Organisation internationale de normalisation sur les minéraux critiques, en plus d'encourager une coopération bilatérale supplémentaire sur les marchés de l'uranium et du nucléaire civil.

En février 2021, le premier ministre Trudeau et le président Biden ont publié une Feuille de route pour un partenariat renouvelé États-Unis–Canada. Cette feuille inclut l'engagement de bâtir les chaînes d'approvisionnement nécessaires pour faire du Canada et des États-Unis des chefs de file mondiaux dans tous les aspects de l'élaboration et de la production de batteries. Les dirigeants ont convenu de renforcer le Plan d'action conjoint pour viser la transformation industrielle carboneutre, les batteries pour les véhicules zéro émission et le stockage de l'énergie renouvelable. Ils ont également convenu de renforcer la collaboration sur les efforts multilatéraux visant à améliorer la gouvernance du secteur minier à l'étranger, notamment par le biais de l'initiative sur la gouvernance des ressources énergétiques dirigée par les É.-U.

Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires étrangers clés pour améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement en minéraux et en métaux par le biais d'engagements bilatéraux et multilatéraux. En juin 2021, lors du Sommet des dirigeants du Canada et de l'UE, le Partenariat stratégique Canada-UE sur les matières premières a été annoncé. Le partenariat stratégique verra le Canada et l'UE travailler en collaboration pour réduire les risques de la chaîne d'approvisionnement pour les minéraux et les métaux qui sont critiques à la transition vers une économie neutre sur le plan climatique et numérisé. Ce partenariat est établi dans le cadre du mandat de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, notamment du dialogue bilatéral sur les matières premières (art. 25.4).

Le Service des délégués commerciaux, par l'intermédiaire de son réseau mondial de 44 agents d'investissement, de concert avec Investir au Canada, continuera de collaborer avec RNCan et Innovation, Science et Développement économique Canada pour développer et bâtir la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques du Canada, en continuant de promouvoir l'investissement dans les segments clés des chaînes de valeur des minéraux critiques ici au Canada. Les minéraux essentiels jouent un rôle important dans la Stratégie d'attraction de l'investissement étranger direct du Canada et 26 sous-secteurs ont été identifiés pour que le gouvernement du Canada s'y concentre au cours des trois prochaines années, notamment la fabrication de batteries et de VE, les systèmes de stockage d'énergie et l'extraction, le développement et le traitement des minéraux.

L'intérêt pour la poursuite d'une action collective sur les minéraux critiques afin de soutenir la transition vers une énergie propre à l'échelle mondiale est en train de croître au sein de plusieurs organisations multilatérales clés, y compris au sein de la Commission européenne; l'OCDE; le G7 et le G20, l'Agence internationale de l'énergie; la Banque mondiale; l'Agence internationale pour les énergies renouvelables; le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable; et l'initiative sur la gouvernance des ressources énergétiques. L'attention croissante portée aux minéraux critiques dans les forums multilatéraux offre l'occasion d'instaurer une collaboration responsable entre des partenaires de confiance, et le Canada étudie les possibilités de soutenir une action collective accrue au sein de ces organisations clés.

La collaboration internationale avec les partenaires de confiance du Canada complète les efforts déployés par le Canada lui-même pour mettre en place des chaînes de valeur de minéraux critiques et de batteries au Canada et améliorer la résilience globale des minéraux critiques.

Le Comité a déterminé que l'établissement d'une recommandation de réserve stratégique canadienne de minéraux critiques pour attirer et répondre aux besoins des entreprises canadiennes de traitement à valeur ajoutée était une initiative possible à considérer dans l'approche du gouvernement du Canada pour développer davantage son industrie nationale des minéraux critiques. Le Centre d'excellence des minéraux critiques sera chargé de mener d'autres analyses de politiques pour soutenir l'industrie canadienne des minéraux critiques, y compris les approches politiques adoptées par des alliés comme les États-Unis et le Japon qui ont établi des régimes de stockage des minéraux critiques. Le Canada a également participé aux discussions de l'Agence internationale de l'énergie sur une initiative volontaire de stockage mondial, proposée par les États-Unis. Un engagement national plus poussé avec les principaux intervenants serait nécessaire pour examiner le potentiel d'une telle initiative au Canada.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada renouvelle son soutien au secteur minier canadien pour que celui-ci tire parti des nombreuses possibilités offertes par la mise en valeur des minéraux critiques et reconnaisse sa contribution unique aux technologies de pointe d'avenir et à la transition énergétique.

La Commission géologique du Canada (CGC) de RNCan collabore avec les provinces et les territoires, par l'intermédiaire du PCMM, à l'élaboration d'une stratégie géoscientifique pancanadienne (un élément clé du plan d'action du PCMM), publié en Février 2022, afin de produire de meilleures

données pour trouver les mines de demain, réduire les risques liés à l'exploration, stimuler la compétitivité, appuyer les décisions relatives à l'utilisation des terres et améliorer la sécurité publique en réduisant les risques liés aux dangers naturels et à l'exploitation des ressources.

RNCan effectue des recherches géoscientifiques sur les minéraux critiques à l'échelle nationale dans le cadre des programmes suivants :

- GEM-GéoNord : cartographie descriptive des ressources minérales (y compris les minéraux critiques) et des ressources énergétiques de remplacement dans le Nord canadien, dans le contexte d'un climat changeant, et en mettant l'accent sur les zones où le développement économique et/ou d'infrastructures est susceptible de profiter aux collectivités nordiques;
- Initiative géoscientifique ciblée : amélioration des modèles et des stratégies d'exploration minière dans les zones minières existantes, y compris l'accès en ligne aux données et aux informations;
- Initiative de cartographie des minéraux critiques (ICMC) : collaboration entre le Canada, l'Australie et les États-Unis pour sécuriser les ressources de minéraux critiques et réduire la dépendance de l'approvisionnement en minéraux à l'égard de nations qui peuvent poser des risques géopolitiques, environnementaux ou de droits de la personne. Elle s'efforce d'améliorer la capacité scientifique de prédire le type, l'emplacement et la quantité d'occurrences de minéraux critiques, ainsi que de comprendre les facteurs géologiques, technologiques et logistiques qui influent sur les risques associés à la mise en valeur des mines;
- Programme de géoscience environnementale de la CGC : comprendre les impacts environnementaux et les risques pour la santé humaine associés aux minéraux critiques.

De récents investissements de 135 millions de dollars dans GEM-GéoNord et l'Initiative géoscientifique ciblée, à compter de 2020-2021, ont fourni à l'industrie de précieuses connaissances pour découvrir et développer de futures mines dans tout le pays tout en soutenant les collectivités et organisations nordiques, éloignées et autochtones dans la prise de décisions et l'aménagement du territoire. Les programmes renouvelés seront également axés sur les minéraux critiques, par exemple les métaux entrant dans la fabrication des batteries, qui sont indispensables à l'atteinte de l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050. Le Budget de 2022 propose de fournir 79,3 millions de dollars sur cinq ans selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023, à RNCan pour fournir un accès public à des ensembles de données intégrées afin d'éclairer l'exploration et le développement des minéraux critiques.

Le gouvernement du Canada a soutenu la recommandation d'élargir la portée des mesures financières et fiscales. L'énoncé économique de l'automne 2018 a annoncé une prolongation de cinq ans du crédit d'impôt pour l'exploration minière, une initiative qui avait été renouvelée sur de nombreuses fois depuis son introduction en 2000. Cette prolongation offre une plus grande certitude à long terme aux investisseurs et aide les petites sociétés d'exploration à réunir les capitaux nécessaires pour entreprendre la recherche de nouvelles ressources minérales, contribuant ainsi à assurer la prospérité future de l'industrie minière du Canada. Dans le Budget 2022, le gouvernement du Canada va proposer d'introduire un nouveau crédit d'impôt de 30% pour l'exploration minière pour les minéraux critiques spécifiquement ciblés : le nickel, le lithium, le cobalt, le graphite, le cuivre, les terres rares, le vanadium, le tellure, le gallium, le scandium, le titane, le magnésium, le zinc, les métaux du groupe du platine et l'uranium.

Le gouvernement du Canada appuie également la recommandation d'investir dans l'infrastructure des régions éloignées et nordiques et explore les options pour faire avancer les projets en reconnaissant que ces lacunes en matière d'infrastructure entravent le développement minéral aux étapes de l'exploration, du développement et de l'exploitation. C'est pourquoi le Budget 2021 a fourni 1,9 milliard de dollars sur quatre ans, à partir de 2021-2022, pour recapitaliser le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC), dirigé par Transport Canada. Ce financement pourrait attirer environ

2,7 milliards de dollars de la part de partenaires du secteur privé et d'autres partenaires du secteur public, ce qui se traduirait par des investissements totaux de 4,6 milliards de dollars, et stimulerait les investissements dans les routes, les chemins de fer et les voies d'expédition. De plus, le Budget 2022 propose de fournir 450 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir des projets de chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire du FNCC.

Dans le cadre du FNCC, le volet Arctique et Nord s'appuie sur l'investissement de 400 millions de dollars prévu dans le Budget de 2019 pour ajouter 285 millions de dollars dans le Budget 2021 pour des projets d'infrastructure de transport dans les régions arctiques et nordiques du Canada, qui appuieront des réseaux de transport habilitants pour les industries de l'exploitation minière et de l'exploration minérale. Depuis sa création en 2017, 4,6 milliards de dollars ont été investis dans le FNCC.

Il y a une lacune dans l'accès à Internet haut débit pour les Canadiens et les entreprises canadiennes dans certaines collectivités rurales et éloignées, ce qui constitue un obstacle à leur participation à l'économie. En prolongation du 1,75 milliard de dollars que le gouvernement fédéral a mis à disposition pour le Fonds pour la large bande universelle, le Budget 2021 a proposé un milliard de dollars supplémentaires pour celui-ci afin de soutenir un déploiement plus rapide des projets soutenant l'accès des Canadiens à Internet haute vitesse. Cela signifierait que des milliers de Canadiens et de petites entreprises supplémentaires auront des connexions Internet plus rapides et plus fiables.

Le gouvernement du Canada a également annoncé l'octroi de 11,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, par l'intermédiaire d'Infrastructure Canada, pour renouveler le Programme des normes à l'appui de la résilience des infrastructures, afin que le Conseil canadien des normes puisse continuer à mettre à jour les normes et les directives dans des domaines prioritaires tels que la cartographie des inondations et la construction dans le Nord. Ces fonds aideront les collectivités à planifier et à construire des routes, des bâtiments et d'autres infrastructures durables et résistantes au changement climatique.

Étant donné que le secteur minier est l'épine dorsale de nombreuses collectivités nordiques, les investissements visant à soutenir le transport, l'électricité et la large bande dans le Nord faciliteront l'exploration minière et amélioreront les possibilités socioéconomiques dans les collectivités nordiques et des Premières Nations.

Recommandation 3 : Le Comité propose que le gouvernement du Canada favorise un développement responsable, durable et inclusif du secteur des minéraux critiques au Canada.

Le gouvernement du Canada soutient la recherche et l'innovation. Dans le Budget 2021, il a alloué 36,8 millions de dollars à RNCAN sur trois ans, à compter de 2021-2022, avec 10,9 millions de dollars d'amortissement restant, afin de soutenir la recherche et le développement ciblés pour le traitement des minéraux critiques en amont, les précurseurs de batteries et l'ingénierie des matériaux connexes. Cette recherche permettra de combler les principales lacunes qui entravent la production de minéraux critiques et accélérera la possibilité de produire des minéraux critiques à partir de minéraux industriels et de déchets postconsommation. Le Budget 2022 propose de fournir un montant supplémentaire de 144,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à RNCAN et au Conseil national de recherches du Canada pour soutenir la recherche, le développement et le déploiement de technologies et de matériaux pour soutenir les chaînes de valeur minérales critiques. Le Centre d'excellence des minéraux critiques dirigera l'élaboration d'un plan triennal de recherche et de développement afin d'exécuter des programmes de traitement des minéraux critiques en collaboration avec des partenaires principaux, d'autres ordres de gouvernement et l'industrie. RNCAN explore d'autres moyens d'accélérer l'innovation en amont et en milieu de chaîne de valeur des minéraux critiques canadiens, et d'assurer une place aux industries canadiennes dans la production de minéraux et de matériaux propres pour une économie à faible émission de carbone.

Le FIS du ministère de ISDE aide les entreprises à investir, à croître et à innover au Canada. Dans le Budget 2021, l'Accélérateur net zéro (NZA) du FIS a reçu 5 milliards de dollars en nouveaux fonds du FIS, en plus des 3 milliards de dollars prévus dans *le Plan climatique renforcé : un environnement sain et une économie saine*, de décembre 2020, pour un total de 8 milliards de dollars sur sept ans afin de soutenir des projets qui contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie canadienne. Il est attendu que les investissements de la NZA dans l'innovation et le développement de technologies propres, notamment son soutien à des projets novateurs dans les secteurs de l'automobile, des transports et de l'aérospatiale, puissent stimuler la demande de minéraux critiques.

De plus, le Budget 2022 propose 1,5 milliard de dollars sur six ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2024-2025, à ISDE pour le FIS. Combiné avec 500 millions de dollars tirés du financement de programmes existants, cela fournira 1,5 milliard de dollars en soutien ciblé aux projets de minéraux critiques, avec la priorité étant accordée aux applications de fabrication, de traitement et de recyclage. Le gouvernement va aussi explorer les possibilités de soutenir la croissance de l'industrie des panneaux solaires via cette enveloppe.

En juillet 2021, un investissement de 40 millions de dollars a été annoncé dans le cadre du FIS pour le Centre d'excellence en innovation minière. Cet investissement soutient la création du Réseau de l'Accélérateur de commercialisation d'innovation minière (ACIM), une initiative pancanadienne réunissant des intervenants d'un large éventail de domaines pour accélérer le développement et la commercialisation de technologies novatrices afin de rendre le secteur minier plus productif et durable. On s'attend à ce que le Réseau de l'ACIM finance environ 30 projets de R-D et de commercialisation au cours de la phase de travail, dont au moins un tiers contribuera directement à l'amélioration de la compétitivité du Canada dans le domaine des minéraux critiques.

Le Comité a suggéré que le gouvernement du Canada encourage les initiatives visant à développer des activités d'exploitation minière et de traitement des minéraux qui réduisent l'impact environnemental du secteur. RNCan a récemment choisi un gagnant pour le *Défi À tout casser*, un défi basé sur des prix qui attribuera une subvention de 5 millions de dollars au candidat qui aura réalisé les réductions énergétiques les plus viables dans le domaine du concassage et du broyage des roches. Le *Défi À tout casser* encourage activement l'innovation dans le secteur minier canadien afin de faire progresser la recherche et le développement qui transformeront la façon dont l'énergie est utilisée pour le concassage et le broyage des roches dans l'industrie minière.

Dans le cadre du Budget 2021, le gouvernement du Canada a annoncé son partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, fournissant jusqu'à 35 millions de dollars pour établir le Centre for Innovation and Clean Energy afin de faire progresser la mise à l'échelle et la commercialisation des technologies propres en Colombie-Britannique et partout au Canada. Le Centre, une composante du plan CleanBC, coordonnera la recherche, le développement et la démonstration de technologies propres, y compris la capture, l'utilisation et le stockage du carbone, ainsi que les carburants propres, facilitant ainsi une relation de travail entre les gouvernements fédéral et provincial pour décarboner les opérations dans le secteur minier.

Dans le cadre du programme de valorisation minière des déchets, le gouvernement du Canada accélère l'assainissement et le retraitement des déchets miniers historiques, réduisant ainsi les impacts environnementaux et les responsabilités et générant de la valeur pour les Canadiens en transformant ces déchets en produits minéraux de valeur. Le Budget 2021 a fourni 36,8 millions de dollars, sur trois ans, à partir de 2021-2022, avec un amortissement restant de 10,9 millions de dollars, à RNCan pour améliorer l'approvisionnement du Canada en minéraux essentiels grâce à la R-D axée sur l'extraction des minéraux du minerai et des flux de déchets contenant des minéraux au Canada, comme les résidus miniers, les cendres de charbon, le laitier et les boues ou autres résidus

miniers, ainsi que sur l'extraction des minéraux des déchets postconsommation, comme les piles usagées.

En 2020, le gouvernement du Canada a déposé la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* pour ériger en loi l'objectif canadien de carboneutralité d'ici 2050. Afin d'appuyer son travail de lutte contre le changement climatique et de tracer la voie vers un avenir prospère de croissance propre, le Budget 2021 prévoit 94,4 millions de dollars pour Environnement et Changement climatique Canada afin d'accroître la capacité nationale et internationale de lutte contre le changement climatique, d'améliorer la capacité d'élaboration de politiques en matière de technologies propres et de financer les exigences de déclaration en vertu de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.

De plus, le Canada envisage des mesures supplémentaires, pour améliorer la résilience et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement avec ses principaux partenaires, notamment dans le cadre de forums multilatéraux. En tant que nation minière de premier plan appliquant les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus élevées dans le domaine de l'exploitation minière et des ressources, le Canada a une occasion unique de diriger les efforts en matière de sécurité durable des minéraux critiques à la transition énergétique et à la réussite climatique.

Le gouvernement du Canada appuie également la recommandation de lancer une feuille de route pour l'intégration de l'énergie renouvelable et à faible émission de gaz à effet de serre dans les systèmes énergétiques des mines hors réseau dans les régions éloignées et nordiques, reconnaissant que de nombreuses collectivités nordiques dépendent du diesel ou d'autres sources d'énergie à forte émission. Pour aider ces collectivités à passer à l'énergie propre et à rendre l'air plus pur et plus sain, le Budget 2021 prévoit 40,4 millions de dollars pour soutenir la faisabilité et la planification de projets d'hydroélectricité et d'interconnexion de réseaux dans le Nord. Ce financement pourrait faire avancer des projets tels que le projet d'expansion hydroélectrique d'Atlin, en C.-B., dans le cadre du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone d'Environnement et Changement Climatique Canada qui va supporter la demande énergétique propre du Yukon (le Budget 2022 propose de fournir davantage de support), et le projet de liaison hydrofibre de Kivalliq, au Nunavut. Les projets fourniront de l'énergie propre aux collectivités nordiques et contribueront à réduire les émissions des projets miniers. Le Budget 2022 propose de fournir 600 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2022-2023, à RNCAN pour le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification, afin de soutenir des projets supplémentaires d'électricité renouvelable et de modernisation du réseau.

Le Canada encourage la mise en œuvre de pratiques exemplaires pour l'électrification des opérations minières. Dans le cadre du Programme de croissance propre de RNCAN, qui vise à aider les industries canadiennes des ressources naturelles à développer et à commercialiser les technologies propres nécessaires pour minimiser les impacts environnementaux, Goldcorp a reçu 5 millions de dollars du gouvernement fédéral pour transformer sa mine de Borden en « mine de l'avenir ». L'investissement visait à remplacer tous les équipements à moteur diesel nécessaires à la mine par des véhicules alimentés par des batteries afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est prévu que d'autres exploitations minières s'orientent vers l'électrification dans le cadre d'une économie à faible émission de carbone. Les chercheurs de RNCAN travaillent aussi actuellement sur des projets visant à mieux comprendre les mines électriques et leur demande en énergie.

Le gouvernement du Canada appuie également la recommandation d'offrir des programmes de formation sur les minéraux critiques et de soutenir les initiatives visant à diversifier la main-d'œuvre du secteur minier. RNCAN évalue actuellement ses politiques, ses programmes et ses recherches sous l'angle de l'équité, de la diversité et de l'inclusion afin de relever les défis de l'industrie minière, de relier le secteur des minéraux et des métaux aux talents et d'habiliter un éventail diversifié de

Canadiens hautement qualifiés, concurrentiels à l'échelle mondiale et préparés au numérique et nécessaires à la future économie des ressources.

L'industrie minière canadienne a pris des mesures initiales pour résoudre les problèmes de discrimination, de harcèlement et de violence sur les sites miniers, pour la sécurité de ses employés actuels et pour attirer les groupes sous-représentés à travailler dans le secteur. Par exemple, certaines entreprises ont mis en œuvre des initiatives au niveau des sites pour soutenir des environnements de travail plus inclusifs, notamment des formations à la sensibilisation culturelle et à la diversité, des aides spécifiques pour les employés féminins, de nouvelles politiques et de nouveaux services sur le lieu de travail, des consultations régionales et des investissements ciblés dans les collectivités locales. Toutefois, l'ampleur et la portée de ces initiatives varient considérablement d'une entreprise à l'autre. En définitive, l'amélioration des résultats pour les groupes sous-représentés sur les sites miniers dépendra des efforts soutenus de l'industrie. Le protocole Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada aide les sociétés minières du Canada à exercer leurs activités de manière responsable sur les plans social, économique et environnemental. Le protocole a été reproduit par des pays du monde entier. Dans le cadre du protocole Vers le développement minier durable, l'Association minière du Canada a récemment adopté un nouveau protocole sur les relations avec les autochtones et les collectivités, qui comporte de nouveaux indicateurs sur l'engagement et le dialogue efficaces avec les autochtones.

Pour soutenir le renforcement des capacités dans les collectivités autochtones et la participation des peuples autochtones (en particulier les femmes) à la main-d'œuvre, y compris dans le secteur minier, Emploi et Développement Social Canada a également investi dans des programmes agnostiques par secteur pour soutenir la formation professionnelle et le développement des compétences des autochtones, notamment le programme de formation aux compétences et à l'emploi des autochtones et le fonds pour les compétences et les partenariats.

Le gouvernement du Canada continuera de soutenir des consultations et des partenariats significatifs avec les communautés autochtones dans l'élaboration de projets de minéraux critiques. En 2019, l'Agence canadienne d'évaluation des impacts a annoncé 18,3 millions de dollars sur 5 ans pour le Programme d'appui aux capacités autochtones, qui fournit des fonds aux communautés et organisations autochtones pour soutenir le renforcement des capacités dans les communautés autochtones afin qu'elles puissent mieux participer aux évaluations anticipées, en dehors du contexte des examens de projets spécifiques. De même, créé en 2018, le Programme d'aide financière aux participants du Nord de Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada soutient les gouvernements et les organisations autochtones, ainsi que les habitants du Nord, afin qu'ils puissent participer de manière significative aux évaluations des impacts environnementaux et socio-économiques des grands projets de développement et d'infrastructure dans les territoires dans le cadre des régimes de cogestion fondés sur les traités.

Le Budget 2022 propose de fournir 103,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à RNcan pour l'élaboration d'un cadre national de partage des avantages pour les ressources naturelles et l'expansion du Bureau de partenariat autochtone et du programme de partenariats autochtones pour les ressources naturelles. Au moins 25 millions de dollars de ce montant seront consacrés à l'engagement précoce et au renforcement des capacités des communautés autochtones pour soutenir leur participation à la stratégie sur les minéraux critiques. Ces investissements permettront d'accroître la capacité des Autochtones à bénéficier de tous les types de projets de ressources naturelles, y compris les minéraux critiques.

Le Nord contient une abondance de gisements de minéraux critiques non exploités, ainsi que le projet de démonstration de terres rares Nechalacho de Cheetah Resources, le premier projet au Canada à produire des éléments de terres rares. CanNor a investi 1,26 million de dollars dans des technologies d'extraction plus écologiques pour ce projet. Nechalacho est une initiative de preuve de concept et un exemple de réconciliation, car il s'agit du premier projet minier au Canada dont les opérations au sol

ont été entièrement confiées à la Première nation sur le territoire traditionnel de laquelle se trouve le projet. CanNor a soutenu le développement de l'infrastructure dans le Nord, notamment les routes, la connectivité numérique et la production d'électricité. Les investissements dans l'état de préparation à la construction de grands projets ont inclus les éléments suivants :

- 1,28 million de dollars pour faire avancer la planification de la route qui reliera la province géologique des Esclaves des TNO à la région de Kitikmeot au Nunavut;
- plus de 875 000 \$ pour la construction d'une route praticable en toute saison dans la vallée du Mackenzie;
- 480 000 \$ pour soutenir la planification du projet d'expansion hydroélectrique de Taltson;
- 3 millions de dollars pour soutenir un projet du gouvernement du Tłı̨chǫ, en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, visant à améliorer l'accès à Internet pour la communauté de Whatì, grâce à l'ingénierie, la construction et la mise en service d'un câble à fibres optiques.

Dans les territoires du Canada, où la Loi sur les études d'impact ne s'applique pas entièrement, le Bureau de gestion des projets nordiques de CanNor soutient des processus d'évaluation d'impact transparents pour les propositions de développement des ressources et des infrastructures et coordonne la contribution fédérale aux processus d'évaluation environnementale territoriaux, surveille et évalue l'obligation de consultation de la Couronne, et joue un rôle de rassembleur pour aider l'industrie à comprendre et à naviguer dans les systèmes de réglementation nordiques. Les priorités du gouvernement comprennent également la création de nouvelles possibilités d'emplois de qualité et de développement économique régional, ainsi que l'accroissement de la diversité dans le secteur minier. Le Canada investit afin d'accroître la diversité de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour soutenir son ambition en matière de minéraux critiques, en offrant davantage de possibilités aux groupes visés par l'équité, notamment les femmes, les Autochtones, les Canadiens noirs, les personnes handicapées, les personnes LGBTQ2+ et les autres minorités raciales.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada appuie le développement de la transformation à valeur ajoutée au Canada afin d'accroître les débouchés pour les minéraux critiques du Canada et de développer une industrie et une expertise nationales en fournissant un soutien aux installations de démonstration qui pourraient produire des produits à valeur ajoutée prometteurs et en examinant la série de mesures financières et fiscales fédérales disponibles pour appuyer la transformation à valeur ajoutée. Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en positionnant le Canada de manière à tirer parti de la demande croissante de technologies propres et de fabrication avancée.

Le Comité a repéré une lacune dans l'approche du gouvernement du Canada en ce qui concerne le développement d'une industrie nationale des minéraux critiques; il y manque la mise en place des installations de démonstration pour la fabrication de produits prometteurs à valeur ajoutée, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de double emploi avec les installations provinciales. Le Centre d'excellence des minéraux critiques établi à RNCAN est responsable de l'analyse continue des politiques et de la coordination des programmes pour soutenir le développement des chaînes de valeur des minéraux critiques canadiens et est bien positionné pour évaluer davantage ce domaine en collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, notamment l'ISDE, les agences de développement régional et le Conseil national de recherches du Canada. Le Centre jouera également un rôle en aidant les entreprises en amont et en milieu de chaîne à trouver leur chemin dans les programmes fédéraux. De plus, le Budget 2021 proposait 36,8 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, avec 10,9 millions de dollars d'amortissement restant, à RNCAN pour appuyer la R-D ciblant le traitement des minéraux critiques en amont, les précurseurs de batteries et l'ingénierie des matériaux connexes. Par exemple, un des secteurs ciblés par le financement de la R-D est la façon de produire des minéraux économiquement viables à partir des flux de déchets du Canada, comme les résidus miniers.

Un montant supplémentaire de 700 millions de dollars pour le Fonds pour l'emploi et la croissance, un programme fédéral, a été annoncé en août 2021. Les agences de développement régional soutiendront la transition vers l'énergie verte en finançant les entreprises, en positionnant les économies locales pour une croissance à long terme et en renforçant la compétitivité, et en améliorant encore les investissements réalisés dans le cadre des programmes de base. Le gouvernement fédéral, ainsi que ses partenaires provinciaux et territoriaux, a accru leur soutien aux industries canadiennes qui se positionnent dans les chaînes d'approvisionnement essentielles. Par exemple, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ont annoncé un financement conjoint de 10 millions de dollars pour First Cobalt (maintenant Electra) afin d'accélérer la production nationale de sulfate de cobalt de qualité pile en remettant en service sa raffinerie en Ontario.

Comme de plus en plus de pays s'engagent à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, la demande de technologies à émissions nulles ne fera que croître. Avec une main-d'œuvre très instruite et motivée, le Canada est bien positionné pour profiter de cette opportunité. Le Budget 2021 a annoncé une réduction de 50 % du taux général d'imposition des sociétés et des petites entreprises pour les entreprises qui fabriquent des technologies à émission zéro, qui sera progressivement réduite d'ici 2032. Cette initiative vise à améliorer la compétitivité pour attirer les investissements dans la fabrication de technologies à émission zéro, tout en soutenant les entreprises existantes du secteur.

En février 2022, le gouvernement fédéral a annoncé 150 millions de dollars pour soutenir les investissements dans le développement et l'approvisionnement de semi-conducteurs, en plus des 90 millions de dollars alloués dans le Budget 2021 pour rééquiper et moderniser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du Conseil national de recherches. Le Budget 2022 propose un montant supplémentaire de 45 millions de dollars sur quatre ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-23, pour que l'ISDE puisse s'engager auprès des intervenants, effectuer des analyses de marché et soutenir des projets qui renforceront l'industrie canadienne des semi-conducteurs. Le gouvernement s'est également engagé à entreprendre une analyse pour s'assurer que le Canada suit le rythme des États-Unis et d'autres juridictions en offrant les structures fiscales et les incitatifs appropriés pour encourager les entreprises de l'économie propre à investir, à croître et à déployer des solutions ici au Canada.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada soutienne les filières industrielles qui permettent de décarboner l'économie canadienne.

Cette recommandation s'aligne sur l'Initiative sur les batteries du gouvernement fédéral « Des mines à la mobilité », lancée en 2019 à la suite de consultations approfondies avec les parties prenantes de la chaîne de valeur des batteries. Ces consultations ont culminé jusqu'au rapport *Des mines à la mobilité : saisir les nouvelles occasions pour le Canada que présente la chaîne de valeur mondiale des batteries : rapport « ce que nous avons entendu »*, publié en octobre 2020. S'appuyant sur le rapport *Ce que nous avons entendu*, l'Initiative *Des mines à la mobilité* du gouvernement vise à créer ou à renforcer tous les segments de la chaîne de valeur des batteries au Canada. Cela comprend l'exploration et l'exploitation minière durables et responsables; l'augmentation de la capacité de traitement des minéraux et des précurseurs du Canada; la construction de nouvelles installations de fabrication et d'assemblage de batteries (p. ex. anodes, cathodes, cellules); l'expansion du stockage d'énergie stationnaire; l'obtention de mandats pour les VE; l'établissement d'une économie circulaire des batteries par le recyclage et la réutilisation; et la poursuite du développement de l'innovation liée aux batteries qui soutient la commercialisation.

La liste des minéraux critiques publiée en mars 2021, vient appuyer l'initiative *Mines et mobilité*. Visant à concentrer l'élaboration de politiques et les ressources publiques et privées sur les minéraux critiques à l'économie canadienne, la liste inclut les minéraux nécessaires à la fabrication de batteries avancées, comme le cobalt, le graphite, le lithium, le nickel, le manganèse et le vanadium. Elle permettra de s'assurer que les ressources sont dirigées vers un approvisionnement national adéquat

des minéraux critiques nécessaires à la construction d'une industrie canadienne des batteries pour VE.

Depuis 2017, le FIS finance des projets de grande envergure, incluant ceux qui favorisent la compétitivité à long terme des industries canadiennes, la croissance propre et l'avancement de l'avantage technologique stratégique du Canada. En particulier, l'accélérateur net zéro (NZA) du FIS, annoncé en décembre 2020, vise à accélérer rapidement les projets de décarbonisation avec les grands émetteurs, à mettre à l'échelle les technologies propres et à accélérer la transformation industrielle du Canada dans tous les secteurs, à l'appui des objectifs de décarbonisation de 2030 et de zéro émission nette de 2050 du Canada. Le gouvernement investit jusqu'à 8 milliards de dollars sur sept ans via la NZA.

Le Budget de 2022 propose 15 milliards de dollars pour la création du Fonds de croissance du Canada pour soutenir les investissements de capitaux privés qui font progresser les objectifs de politique économique nationale, comme diversifier notre économie et stimuler nos exportations en investissant dans la croissance des industries à faible émission de carbone, les nouvelles technologies et la restructuration des chaînes d'approvisionnement critiques dans des domaines importants pour la prospérité future du Canada, y compris les secteurs des ressources naturelles.

Pour contribuer à la décarbonisation de son économie, le Canada cherche également à accélérer les projets de nouveaux minéraux critiques en amont et en milieu de chaîne, au-delà des batteries, afin d'attirer les investissements et d'établir des liens avec la fabrication en aval, pour des industries telles que les semi-conducteurs et d'autres technologies numériques. Par exemple, le Budget 2022 propose de fournir 45 millions de dollars sur quatre ans, selon la comptabilité de caisse, au gouvernement du Canada pour dialoguer avec les intervenants, effectuer des analyses de marché et soutenir des projets qui renforceront l'industrie canadienne des semi-conducteurs.

En 2020, Exportation et développement Canada a fourni une aide commerciale de 38,5 millions de dollars à au moins 11 entreprises de la chaîne de valeur des piles du Canada grâce à ses solutions de financement du commerce, ce qui a permis l'exportation de Batteries canadiennes ayant des applications dans de multiples industries. La Banque de développement du Canada a investi un total de 51 millions de dollars à ce jour pour soutenir l'innovation liée aux batteries.

Le gouvernement fédéral a également investi de manière significative pour stimuler la fabrication nationale de VE qui répondront à la demande nationale et mondiale et pour renforcer la capacité de traitement des minéraux au Canada, ainsi que d'autres chaînes d'approvisionnement prioritaires clés :

- un investissement de 295 millions de dollars pour la production de VE à l'usine Ford d'Oakville;
- un investissement de 50 millions de dollars dans une usine d'assemblage de châssis de batteries avec Lion Electric;
- un investissement de 5 millions de dollars pour remettre en service et agrandir la raffinerie de cobalt de First Cobalt dans le nord de l'Ontario;
- un financement de 4,1 millions de dollars pour Polar Sapphire afin d'améliorer la qualité et la pureté de son alumine de haute pureté produite pour être utilisée dans les batteries lithium-ion;
- un investissement fédéral dans la nouvelle usine de batteries pour VE de LG Energy Solutions et Stellantis à Windsor, en Ontario.

La gestion de la fin de vie des batteries des VE est analysée par le Bureau de la recherche et du développement énergétiques de RNCAN, qui travaille activement à l'élaboration de stratégies dans le cadre de son programme de Démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques (DIVE) et de son programme d'innovation énergétique. De plus, RNCAN, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil national de recherches

Canada, appuie également le développement et la commercialisation de nouvelles technologies qui améliorent la sécurité, la performance, le coût, la réutilisation, la recyclabilité et la durabilité des piles.

Parmi les signaux politiques, le gouvernement a annoncé en juin 2021 qu'il a accéléré le calendrier pour que 100 % des ventes de véhicules légers soient sans émissions d'ici 2035. Cet objectif est complété par des investissements fédéraux visant à accroître la demande intérieure de VE, notamment plus de 2,75 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021, par le biais du Fonds de transport en commun zéro émission pour soutenir l'électrification du transport en commun, le plan d'électrification des exploitants de transport en commun et d'autobus scolaires, pour soutenir l'achat de 5 000 autobus zéro émission et pour construire l'infrastructure de soutien, y compris l'infrastructure de recharge et la mise à niveau des installations. Ceux-ci nécessiteront des quantités accrues de minéraux et de matériaux critiques.

Le Budget 2021 prévoyait 56,1 millions de dollars sur cinq ans et 13 millions de dollars par an en permanence pour permettre à Mesures Canada d'élaborer et de mettre en œuvre, en coordination avec des partenaires étrangers, un ensemble de codes et de normes pour les stations de recharge et de ravitaillement en carburant des VEZ. Cela comprend les cadres d'accréditation et d'inspection nécessaires pour s'assurer que les normes sont respectées dans le réseau de stations de recharge et de ravitaillement du Canada. Ceci fournira la certitude réglementaire nécessaire pour faciliter le développement du réseau de recharge et donner aux Canadiens plus de confiance pour acheter et conduire des VEZ. Cette initiative contribue à soutenir un environnement dans lequel un écosystème de batteries et la fabrication de VE peuvent prospérer au Canada.

Le discours du Trône de 2020 s'est engagé à créer un million de nouveaux emplois d'ici la fin de 2021 grâce à des mesures axées sur l'environnement et à des incitations pour les entreprises à embaucher et à former des travailleurs. Pour soutenir cet engagement, le Budget 2021 a fourni 470 millions de dollars à Emploi et Développement Social Canada pour établir un nouveau service d'apprentissage. Le Service d'apprentissage aidera 55 000 apprentis de première année dans les métiers de la construction et de la fabrication Sceau rouge à trouver des débouchés auprès de petits et moyens employeurs. Il s'est également engagé à investir 298 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, par l'intermédiaire d'Emploi et Développement Social Canada, dans le nouveau programme « Compétences pour réussir », qui vise à aider les Canadiens de tous les niveaux de compétences à améliorer leurs compétences fondamentales et transférables. Le Budget 2021 a annoncé 960 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle (PSMS) afin d'aider les secteurs clés de l'économie à mettre en œuvre des solutions comme la formation et la reconversion des travailleurs, ainsi qu'à aider les employeurs à retenir et à attirer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée. PSMS met l'accent sur la création de talents pour l'économie propre. Ces initiatives soutiennent les Canadiens qui souhaitent se recycler ou se perfectionner, ce qui pourrait renforcer la main-d'œuvre minière de demain.

Conclusion

Le gouvernement du Canada exprime sa gratitude aux membres du Comité permanent, ainsi qu'à tous les témoins qui ont comparu devant lui, pour le travail qu'ils ont accompli afin de trouver des moyens de relever les défis et de saisir les occasions qui se présentent au secteur canadien des minéraux critiques.

Les recommandations du rapport respectent la vision du gouvernement du Canada sur les minéraux critiques : soutenir le développement de l'industrie des minéraux critiques et de ses chaînes de valeur connexes et faire en sorte que le Canada soit en mesure de profiter des possibilités économiques découlant de la croissance de la demande mondiale pour ces minéraux. Les minéraux critiques sont les briques essentielles de la transition verte, et le gouvernement du Canada continuera d'évaluer les moyens d'élaborer une stratégie de valorisation des minéraux critiques pour le Canada, de soutenir le

développement de la capacité de traitement intermédiaire, de mettre l'accent sur les industries qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de développer l'expertise et de former une main-d'œuvre qualifiée pour assurer l'atteinte de ces objectifs.